

**Additif au compte rendu de l'instance de concertation en date du 17 février 2014-
Par Malicorne Surf Association**

J'ai clairement rappelé qu'il y a un an un vice président du CG22 M. Brémont et une élue locale Mme Tillon avaient lors de la dernière réunion au CG22 avant le débat public, soit le 28 Février 2014, en réponse à l'inquiétude que les jackets soient réellement choisies, exprimé fortement que "s' il y avait changement de fondations cela remettrait totalement en cause le projet" "qu'il était "hors de question de mettre du gravitaire, et de bétonner la baie"... Bien évidemment mon témoignage a été réfuté par M. Brémont, soutenant qu'il n'avait jamais dit cela...

Mon témoignage ne vaudraient donc sans doute pas autant que la parole d'un vice président de CG, ceci n'ayant pas été rapporté dans le compte rendu officiel...

J'ai questionné le représentant d'Ailes Marines en lui demandant pourquoi il se permettait de présenter la solution gravitaire dans son Power Point. Car si il avait eu bonne mémoire il se serait souvenu de l'échange concernant le gravitaire, lors de la réunion du 28 Février 2013. S'il était sur de sa solution privilégiée "jacket" qu'il répète depuis plus d'1 an, il n'aurait pas besoin d'étudier la solution gravitaire. Son power point sur les études environnementales, ne parlait pas de l'impact du parc Eolien sur l'hydrodynamisme des courants, des marées et des houles, pourtant chose qui nous a été promise publiquement lors du débat public...

En réponse il a évoqué habilement que les problèmes de calendrier, de durée des travaux, etc... et pour ma question sur la houle, il demandé au représentant du bureau d'étude IN VIVO de préciser cet aspect. Ce dernier a exprimé d'une façon que j'estime peu claire et peu convaincante qu'une étude avait été faite par un autre cabinet, qu'il n'y aurait que 5% de perte de hauteur de la houle en sortie de parc et que la houle se régénérerait ensuite... Je lui ai fait part de mon étonnement et lui ai demandé, le nom de bureau d'étude en question, la période d'étude, les types de houles. Si la baisse de 2 à 5% concernait la hauteur de houle, qu'en était il de la puissance et longueur d'onde, de l'énergie perdue? Comment une énergie perdue pouvait elle se reconstituer après la zone du parc?

Il m'a répondu que si ces données n'étaient pas satisfaisante je devais alors en produire d'autres. Par ailleurs Ailes Marines pourrait me communiquer les données...que les houles étudiées étaient celles de Sud Est et Nord Est !? Sur ce point , j'ai exprimé mon désaccord car il confondait la direction de destination des houles la direction de provenance avec (en effet on parle communément et en premier lieu Météo France, de houle venant du Nord Ouest , Ouest, Sud Ouest etc; et non allant vers ...).Je lui ai donc répondu que c'était lui l'océanographe pas moi, que c'était a lui de me convaincre...J'ai considéré que je n'ai pas obtenu de réponses à mes questions, ni sur le bureau qui aurait produit l'étude ni sur la méthode, ni sur les paramètres.